

**PROCES – VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
du 22 mars 2019
de
SGS SA, Genève**

Les actionnaires se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 22 mars 2019, à Genève, au Quai du Mont-Blanc 19, au Théâtre du Léman, sous la présidence de Monsieur Peter KALANTZIS.

La séance est ouverte à 14h00 et levée à 15h00.

Monsieur Peter KALANTZIS, suivi de Monsieur Frankie NG, Chief Executive Officer s'adressent à l'assemblée pour rappeler les événements marquants de l'année écoulée. Les textes des exposés de Messieurs KALANTZIS et NG demeureront annexés au présent procès-verbal.

Puis, le Président, désigne Monsieur Shelby R. du PASQUIER, membre du Conseil, comme secrétaire de l'assemblée.

Le secrétaire constate que l'assemblée a été régulièrement convoquée, conformément à l'article 12 des statuts, par lettre adressée le 25 février 2019 à chaque actionnaire inscrit sur le registre des actions nominatives.

L'organe de révision, la société Deloitte SA, est représenté par Monsieur Matthew SHEERIN.

Le Président informe l'assemblée que Maître SAUVIN, substitut de Maître Corine ROSSET, Notaire est présent et a été mandaté pour constater en la forme authentique les décisions de l'assemblée concernant les points 6 à 8 de l'ordre du jour qui impliquent une modification des statuts.

Il informe également que les débats sont enregistrés afin de pouvoir en dresser un compte-rendu, en sus du procès-verbal, si nécessaire.

Ces formalités étant accomplies, le secrétaire donne connaissance de la liste de présence :

5'377'973 actions nominatives de Fr. 1.- chacune sont représentées à l'assemblée comme suit :

Actionnaires et représentants présents	131
--	-----

Actions représentées par l'actionnaire ou un mandataire privé	2'666'464
---	-----------

Actions représentées par le représentant indépendant	2'711'509
--	-----------

(Me Gérard Defacqz, notaire à Genève)

soit ensemble 70.45 % du capital-actions.

L'assemblée est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les objets portés à l'**ordre du jour**, à savoir :

- 1 Rapport annuel 2018**
 - 1.1. Rapport annuel, comptes de SGS SA et comptes consolidés du Groupe SGS pour l'exercice 2018**
 - 1.2. Vote consultatif du rapport de rémunération 2018**
- 2 Décharge au Conseil d'administration et à la Direction**
- 3 Décision sur l'emploi du bénéfice résultant du bilan de SGS SA**
- 4 Elections**
 - 4.1. Elections au Conseil d'administration**
 - 4.2. Election du Président du Conseil d'administration**
 - 4.3. Election du Comité de rémunération**
 - 4.4. Election de l'organe de révision**
 - 4.5. Election du représentant indépendant**
- 5. Rémunération**
 - 5.1. Rémunération du Conseil d'administration jusqu'à l'assemblée générale de 2020**
 - 5.2. Rémunération fixe de la Direction pour l'année fiscale 2020**
 - 5.3. Rémunération annuelle variable de la Direction pour l'année fiscale 2018**
- 6. Réduction du capital action**
- 7. Capital action autorisé**
- 8. Adoption de statuts bilingues (français/anglais)**

L'ordre du jour est accepté sans opposition.

- 1 Rapport annuel 2018**
 - 1.1 Rapport annuel, comptes de SGS SA et comptes consolidés du Groupe SGS pour l'exercice 2018**

Le rapport annuel, les comptes annuels de la SGS SA et les comptes consolidés du Groupe SGS pour l'exercice 2018 ont été mis à disposition des actionnaires conformément aux dispositions légales et statutaires. Une copie imprimée du rapport annuel demeurera annexée au présent procès-verbal.

Les actionnaires ont également pu prendre connaissance du rapport du 7 février 2019 de l'organe de révision, la société Deloitte SA, sur les comptes de SGS SA et sur les comptes consolidés du Groupe SGS pour l'exercice 2018.

L'organe de révision déclare n'avoir rien à ajouter à ses rapports, dans lesquels il recommande l'approbation des comptes de SGS SA et des comptes consolidés tels que soumis à l'assemblée.

Le président ouvre la discussion sur ce point et Madame Elisabeth SALINA AMORINI prend la parole.

Après avoir rendu hommage à la mémoire de Monsieur Sergio Marchionne, Mme SALINA AMORINI remercie Messieurs August VON FINCK et Christopher KIRK, qui ne se représenteront pas pour un nouveau mandat, de leur travail au sein du Conseil d'administration durant leurs années de services.

Elle félicite également le Conseil d'administration et la Direction de la SGS pour la bonne performance de la société en 2018.

Aucun autre actionnaire ne demandant la parole, la résolution suivante est mise au vote:

***"L'assemblée ayant pris connaissance du rapport annuel, des comptes et des rapports de l'organe de révision pour l'exercice 2018 approuve :
- le rapport annuel
- les comptes annuels de SGS SA et
- les comptes annuels consolidés du Groupe SGS pour l'exercice 2018 tels qu'ils ont été soumis. "***

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	5'202'140	99.34%
NON	9'072	0.17%
ABSTENTIONS	25'572	0.49%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'236'784

1.2 Rapport de rémunération 2018 (vote consultatif)
--

Dans un souci de transparence, le Conseil d'administration a décidé de soumettre à un vote consultatif le rapport sur les rémunérations.

Il est rappelé aux actionnaires que ce rapport, qui détaille les principes du Groupe en matière de rémunération, est disponible sur le site internet et est également annexé au rapport annuel.

La discussion n'étant pas demandée la résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée approuve le rapport de rémunération 2018. "

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	5'082'163	94.50%
NON	266'247	4.95%
ABSTENTIONS	29'428	0.55%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'377'838

2 Décharge au Conseil d'administration et à la Direction

Il est tout d'abord rappelé qu'en vertu des dispositions légales, les personnes ayant participé à la gestion sont exclues de ce vote, à savoir :

- les membres du Conseil d'administration ayant exercé durant tout ou partie de l'exercice 2018,
- les membres de la Direction ayant assumé une fonction durant tout ou partie de l'exercice 2018,
- les actionnaires représentés au Conseil d'administration, soit les membres de la famille de Monsieur August VON FINCK.

La discussion n'étant pas demandée et personne ne s'opposant à un vote groupé pour la décharge au Conseil d'administration et à la Direction, la résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée donne décharge au Conseil d'administration et à la Direction pour leur gestion durant l'exercice 2018."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	4'066'007	97.08%
NON	39'650	0.95%
ABSTENTIONS	82'543	1.97%

Actions présentes/représentées lors de ce vote
(après déduction des actions exclues de ce vote) : 4'188'200

3 Décision sur l'emploi du bénéfice résultant du bilan de SGS SA
--

Le bénéfice net disponible, à disposition de l'assemblée, se compose comme suit :

	CHF
Bénéfice de l'exercice	465'580'866
Report de l'exercice précédent	425'363'022
Dividendes payés sur nos propres actions mises en circulation en 2018 avant l'assemblée générale ordinaire du 19 mars 2018	(6'164'250)
Programme de rachat d'actions (shares buyback program)	(157'616'100)
Mouvement de la réserve pour propres actions	62'238'166
Total du bénéfice net disponible	789'401'704
Dividende total de CHF 78.- par action	(588'955'146)
Solde reporté à nouveau	200'446'558

Le Conseil d'administration propose d'utiliser comme suit le bénéfice net disponible de CHF 789'955'146.

- ♦ Dividende : CHF 588'955'146
- ♦ Solde reporté à nouveau : CHF 200'446'558

Étant rappelé qu'aucun dividende n'est payé sur les actions détenues directement ou indirectement par SGS SA.

L'assemblée est informée qu'en cas d'acceptation, le dividende de CHF 78.- brut par action sera payé le 28 mars 2019 sans frais, sous déduction de l'impôt anticipé de 35 %.

La discussion n'étant pas demandée, la résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée approuve la proposition du Conseil d'administration concernant l'emploi du bénéfice net disponible, soit :

- payer un dividende de CHF 78.- par action (CHF 588'955'146) et***
- reporter CHF 200'3446'558 à compte nouveau."***

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	5'370'740	99.87 %
NON	4'993	0.09 %
ABSTENTIONS	2'262	0.04 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'377'995

4 Elections

4.1. Elections au Conseil d'administration

Les mandats de tous les administrateurs actuellement en fonction arrivent à terme le jour de l'assemblée. Le conseil d'administration a été informé que Messieurs August von Finck et Christopher Kirk ont décidé chacun de ne pas se représenter pour un nouveau mandat.

Le conseil propose la réélection des sept administrateurs sortants qui se représentent pour un nouveau mandat, ainsi que l'élection de Madame Kory Sorenson et de Messieurs Luitpold von Finck et Calvin Grieder

Conformément aux dispositions statutaires, le mandat des membres du Conseil d'administration est d'une durée d'un an arrivant à terme à la date de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2020.

Le Président demande s'il y a d'autres propositions. Aucune autre proposition n'est faite.

La résolution suivante est mise au vote :

4.1.1 "L'assemblée réélit Monsieur Paul DESMARAIS, jr. en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2020"

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'337'776	80.65%
NON	1'029'193	19.14%
ABSTENTIONS	11'026	0.21%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'377'995

4.1.2 "L'assemblée réélit Monsieur August François VON FINCK en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2020."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	3'989'382	74.18%
NON	1'377'406	25.61%
ABSTENTIONS	11'143	0.21%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'377'931

4.1.3 "L'assemblée réélit Monsieur Ian GALLIENNE en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2020."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	3'819'667	71.02%
NON	1'547'227	28.77%
ABSTENTIONS	11'054	0.21%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'377'948

4.1.4 "L'assemblée réélit Monsieur Cornelius GRUPP en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2020."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	5'339'333	99.28%
NON	34'550	0.64%
ABSTENTIONS	4'064	0.08%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'377'947

4.1.5 "L'assemblée réélit Monsieur Peter KALANTZIS en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2020."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	4'792'599	89.11%
NON	581'177	10.81%
ABSTENTIONS	4'082	0.08%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'377'858

4.1.6 "L'assemblée réélit Monsieur Gérard LAMARCHE en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2020."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	3'728'816	69.34%
NON	1'638'271	30.46%
ABSTENTIONS	10'855	0.20%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'377'942

4.1.7 "L'assemblée réélit Monsieur Shelby R. DU PASQUIER en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2020."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	4'370'684	81.27%
NON	1'002'283	18.64%
ABSTENTIONS	5'016	0.09%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'377'983

4.1.8 "L'assemblée élit Monsieur Luitpold VON FINCK en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2020."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	4'460'518	82.94%
NON	900'629	16.75%
ABSTENTIONS	16'690	0.31%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'377'837

4.1.9 "L'assemblée élit Monsieur Calvin GRIEDER en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2020."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	5'341'423	99.32%
NON	29'513	0.55%
ABSTENTIONS	7'022	0.13%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'377'958

4.1.10 "L'assemblée élit Madame Kory SORENSON en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2020."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	4'256'657	79.15%
NON	1'110'583	20.65%
ABSTENTIONS	10'734	0.20%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'377'974

Ayant recueilli la majorité des voix, le Président constate que Messieurs Paul DESMARAIS, jr., August François VON FINCK, Ian GALLIENNE, Cornelius GRUPP, Peter KALANTZIS, Gérard LAMARCHE, Shelby R. DU PASQUIER sont **réélus** et que Messieurs Luitpold VON FINCK, Calvin GRIEDER et Madame Kory SORENSON sont **élus**. Les administrateurs élus, respectivement réélu, ont déclaré accepter ces mandats.

4.2 Election du Président du Conseil d'administration
--

Le Conseil d'administration propose d'élire Monsieur Peter Kalantzis comme Président du Conseil d'administration pour un mandat d'un an.

La résolution suivante est mise au vote :

4.2.1 "L'assemblée élit Monsieur Peter KALANTZIS en qualité de Président du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2020."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	4'862'775	90.42 %
NON	508'755	9.46 %
ABSTENTIONS	6'353	0.12 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'377'883

Le Secrétaire constate que Monsieur Peter Kalantzis, ayant recueilli la majorité absolue des voix, est élu. Il confirme en outre qu'il a déclaré, par avance, accepter ce mandat.

4.3 Election des membres du Comité de rémunération

Le Président propose d'élire les membres du Comité de rémunération.

Les résolutions suivantes sont mises au vote :

4.3.1 "L'assemblée élit Monsieur August François VON FINCK en qualité de membre du Comité de nomination et rémunération, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2020."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'038'769	75.10 %
NON	1'326'787	24.67 %
ABSTENTIONS	12'311	0.23 %

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'377'867

4.3.2 "L'assemblée réélit Monsieur Ian GALLIENNE en qualité de membre du Comité de nomination et rémunération, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2020."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	3'812'929	70.90%
NON	1'550'124	28.82%
ABSTENTIONS	14'800	0.28%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'377'853

4.3.3 "L'assemblée élit Monsieur Calvin GRIEDER en qualité de membre du Comité de nomination et rémunération, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2020."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	5'241'624	97.46%
NON	28'780	0.54%
ABSTENTIONS	107'465	2.00%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'377'869

4.3.4 "L'assemblée réélit Monsieur Shelby R. DU PASQUIER en qualité de membre du Comité de nomination et rémunération, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2020."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'379'730	81.44%
NON	989'398	18.40%
ABSTENTIONS	8'744	0.16%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'377'872

Ayant recueilli la majorité des voix, le Président constate que Messieurs Ian GALLIENNE et Shelby R. DU PASQUIER sont **réélus** et Messieurs August François VON FINCK et Calvin GREIDERS sont **élus**. Ces derniers ont déclaré accepter ces mandats.

4.4 Election de l'organe de révision

Le Président propose de réélire Deloitte SA, Genève, comme organe de révision des comptes statutaires de SGS SA et des comptes consolidés du Groupe SGS pour l'exercice 2019.

Le représentant de Deloitte SA confirme que cette dernière acceptera ce mandat, si l'assemblée en décide ainsi.

Aucune autre proposition n'étant faite et la discussion n'étant pas demandée, la résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée décide de réélire Deloitte SA, Genève, comme organe de révision des comptes de SGS SA et des comptes consolidés du Groupe SGS, pour l'exercice 2019."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	5'212'085	96.92%
NON	56'594	1.05%
ABSTENTIONS	109'194	2.03%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'377'873

4.5 Election du représentant indépendant

Le Président propose de réélire l'Etude de notaires Jeandin & Defacqz comme représentant indépendant.

Aucune autre proposition n'étant faite et la discussion n'étant pas demandée, la résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée décide de réélire l'Etude de notaires Jeandin & Defacqz, comme représentant indépendant pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2020."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	5'272'687	98.05%
NON	1'223	0.02%
ABSTENTIONS	104'043	1.93%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'377'953

5.1 Rémunération du Conseil d'administration jusqu'à l'assemblée générale de 2020

Conformément aux dispositions statutaires, le Président propose à l'assemblée de se prononcer sur les rémunérations du Conseil d'administration et de la direction. Il rappelle que les décisions de l'Assemblée en cette matière sont contraignantes pour la société.

La discussion n'étant pas demandée, la résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée décide d'approuver la proposition d'un montant global de CHF 2'260'000 représentant la rémunération des membres du Conseil d'administration pour la période se terminant à la date de l'assemblée générale ordinaire de 2020."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	5'275'666	98.09%
NON	87'459	1.63%
ABSTENTIONS	14'803	0.28%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'377'928

5.2 Rémunération fixe de la Direction pour l'année fiscale 2020

Conformément aux dispositions statutaires, le Président propose à l'assemblée de se prononcer sur la rémunération fixe due à la Direction.

La discussion n'étant pas demandée, la résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée autorise l'allocation d'un montant cumulé maximum de CHF 14'000'000 pour la rémunération fixe des membres de l'Operations Council (y compris le Directeur Général) pour la période fiscale 2020."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'317'498	80.28%
NON	1'045'740	19.45%
ABSTENTIONS	14'591	0.27%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'377'829

5.3 Rémunération annuelle variable de la Direction pour l'année fiscale 2018

Conformément aux dispositions statutaires, le Président propose à l'assemblée d'approuver le montant global de la rémunération variable, liée à la performance de l'Operations Council durant l'exercice 2018.

La discussion n'étant pas demandée, la résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée décide d'approuver la proposition d'un montant cumulé de CHF 5'226'988 représentant la rémunération variable due aux membres de l'Operations Council en rapport avec l'exercice fiscal 2018."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	5'193'349	97.17%
NON	117'630	2.20%
ABSTENTIONS	33'612	0.63%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 5'344'591

Les points 6, 7 et 8 de l'Agenda font partie du procès-verbal dressé par Maître Sauvin, substitut de Maître Rosset, Etude de Notaires à Carouge, lequel sera joints au présent procès-verbal.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, le Président indique que la prochaine assemblée générale ordinaire aura lieu le vendredi 24 mars 2020.

Personne ne demandant plus la parole, l'assemblée est levée à 15h00



Peter KALANTZIS
Président



Shelby R. DU PASQUIER
Secrétaire de l'assemblée

Annexes au procès-verbal :

- Exposé du Président du Conseil d'administration
- Exposé du Directeur Général
- Rapport de révision spécial Deloitte
- Rapport annuel 2018
- Liste des collaborateurs SGS et agents Sécurité